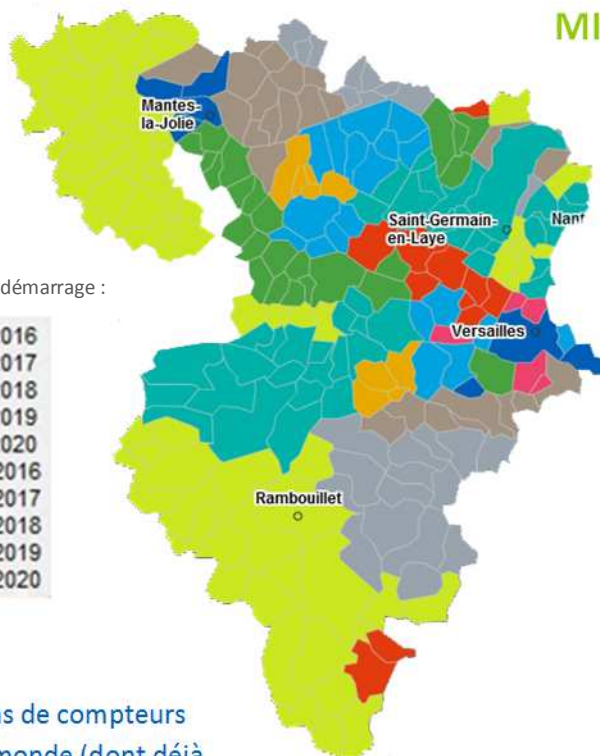


Linky & Vous

Mars 2018

MILON-LA-CHAPELLE



Semestre de démarrage :



Compteurs posés



Taux d'équipement



Compteurs prévus



Semestre de démarrage : novembre 2018

Date prévisionnelle de fin : mai 2019

Entreprise prestataire :
Marché non attribué

+ D'infos !

Site internet Linky

N° vert :
0 800 054 659



Suivez-nous sur
[@enedis_idf_o](https://twitter.com/enedis_idf_o)

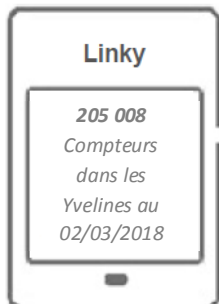


Vos contacts

Annie DA COSTA

@ : annie.da-
costa@enedis.fr

☎ : 07 61 21 86 91



Le saviez-vous ?

Il y a plus de 700 millions de compteurs communicants dans le monde (dont déjà plus de 9 millions en France) ! Ils seront 1.5 milliard en 2021 !

Source : Cabinet Navigant Research

ACTUALITES

L'expertise Linky s'exporte à l'international

Enedis, riche de son expérience acquise lors du déploiement du compteur communicant Linky en France, peut apporter son expertise à l'étranger. Ainsi, l'entreprise est intervenue dans le cadre d'un appel d'offres pour le déploiement de plus de 50 000 compteurs communicants en Egypte, dans la région Nord du Caire, en collaboration avec les fabricants de compteurs Sagemcom et Global Tronics. D'autres projets sont à l'étude.

La Commission de Régulation de l'Energie réaffirme son action dans projet Linky
[Via son blog](#), la CRE a confirmé la place centrale de Linky dans la réussite de la transition énergétique. Elle rappelle une nouvelle fois les gains attendus grâce à ces compteurs communicants, tant pour les fournisseurs que pour les consommateurs et les producteurs. Enfin, la CRE souligne son implication dans le suivi du projet, tant en terme de respect du calendrier que de maîtrise des coûts et de niveau de performance.

Le tweet du mois : "L'intelligence énergétique apporte des solutions concrètes aux défis posés par la #PPE via les réseaux intelligents, les compteurs communicants #Linky, le traitement des données de production et de consommation, et la simulation climatique."
[@Sébastien LECORNU](#), Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition écologique.



Gilles Rondeau
Technicien d'Intervention
à Maurepas

Les Techniciens d'Intervention sont chargés de la pose des concentrateurs dans les postes de distribution publique.

Le concentrateur agrège les données d'un groupe de compteurs qui lui parviennent par CPL et les transmet, par GPRS, au Système d'Information Centralisé Linky.

Pourquoi un nouveau compteur ?

Dans le cadre de sa mission de service public, Enedis adapte les infrastructures pour répondre aux évolutions des besoins de la société en matière d'énergie, de technologies et de réglementations, et cela pour continuer d'alimenter à chaque instant les particuliers, les entreprises et les collectivités.

Les compteurs communicants sont nécessaires pour l'avenir des réseaux électriques. Contrairement aux compteurs actuels, ils ouvrent les possibilités de produire et consommer différemment.

Comment ça marche ?

Le nouveau compteur mesure la consommation globale d'électricité du foyer en kilowattheures. Il ne peut pas enregistrer le détail des consommations électriques des appareils, pas plus que des informations personnelles.

Les données sont récupérées 1 fois par jour et envoyées 1 fois par mois uniquement à votre fournisseur d'électricité pour la facture. Pour cela, le compteur envoie et reçoit des informations via les câbles électriques par CPL (Courants porteurs en ligne), une technologie utilisée depuis plus de 50 ans, notamment pour envoyer le signal « heures creuses » aux compteurs électriques, et pour des usages domestiques (babyphone, box Internet, volet roulant électrique...).

Quels + pour vous, consommateur ?

- Des interventions simplifiées et plus rapides :
 - en cas d'emménagement, vous aurez l'électricité en moins de 24 heures ;
 - en cas de panne, le diagnostic sera facilité : l'électricité sera rétablie plus vite.
- Le relevé de vos consommations s'effectuera désormais à distance, et sans dérangement.
- Une baisse du prix de nombreuses prestations (augmentation de puissance, mise en service...).
- Un meilleur suivi de votre consommation grâce à un espace personnel sécurisé sur le site Internet www.enedis.fr : vous saurez précisément ce que vous consommez et vous serez libre d'agir pour adapter votre consommation.

Ce changement de compteur est-il obligatoire ?

Oui. Il est indispensable et encadré par la loi. Ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas. L'accès à chaque compteur est inscrit dans les conditions générales de vente du contrat d'électricité.

Fabriqué en France !

Le compteur Linky est fabriqué dans six usines en France. Il a été testé et approuvé par des laboratoires certifiés et indépendants, et possède le label réglementaire CE.

Tout savoir SUR l'installation du nouveau compteur

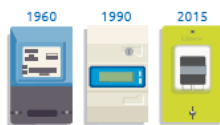


30 minutes en moyenne d'intervention

Brève coupure de votre alimentation en électricité. Certains appareils (radio-réveil, four, box Internet...) peuvent nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés.

Aucuns travaux d'aménagement nécessaires

Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur.



Intervention assurée par le technicien d'une entreprise

partenaire, reconnaissable par le port de ce logo.

Le saviez-vous ?

- L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité.
- Dans le cadre de l'intervention, le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.

Lorsque tous les compteurs de votre quartier seront remplacés, le compteur de votre logement deviendra communicant. Vous bénéficierez alors de nouveaux avantages et services.

Pour en être averti, connectez-vous sur

<https://espace-client.enedis.fr/linky-etre-informe-du-service>

et enregistrez votre adresse mail.

- Une notification vous sera envoyée lorsque le compteur sera communicant.
- Vous pourrez notamment consulter et télécharger vos données de consommation.